

ARBRES

Actualité réglementaire
Situation phytosanitaire actuelle
Gestion de la flore difficile

À RETENIR CETTE SEMAINE

- **Processionnaires du chêne** : vol des papillons
- **Marronniers** : une présence de mineuse plus faible qu'en 2017
- **Ambroisie à feuille d'armoise** : premier signalement en Lorraine

ARBUSTES et PLANTES ANNUELLES

- **Pyrale du buis** : vol de la pyrale du buis. Les papillons peuvent être observés, en journée, au repos sous les feuilles des arbres à l'abri de la chaleur.
- **Observation ponctuelle** : défoliation de certaines annuelles telles que les capucines ou des plantes de la famille des Brassicacées par des altises.



(Source : C. SOMMER — FREDON Lorraine.)

Vous souhaitez devenir observateur ? N'hésitez pas à contacter :
Alexandre BENOIST de la FREDON Champagne-Ardenne au 03 26 77 36 64
Charlie SOMMER de la FREDON Lorraine au 03 83 33 86 70
Virginie AUBERT de la FREDON Alsace au 03 88 82 18 07



| Restriction de l'usage de l'eau dans le département de la Meuse

Depuis le 6 août 2018 et au moins jusqu'au 17 septembre 2018, des mesures de restriction de l'usage de l'eau ont été prises par la préfecture de la Meuse. Le département est placé en vigilance de second niveau dit « Alerte ». Les arrêtés pris concernent les bassins versants suivants :

- « Moselle »
- « Aisne amont »
- « Saulx — Ornain »
- « Meuse »
- « Chiers ».

Le détail des mesures des arrêtés est consultable à partir des recueils des actes administratifs n° 68 du 03/08/2018 et n° 69 du 06/08/2018 : <http://www.meuse.gouv.fr/Publications/Recueil-des-Actes-Administratifs-RAA/RAA-annee-2018>

Pour consulter la cartographie des territoires métropolitains concernés par des mesures de restriction de l'usage de l'eau : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



| Processionnaire du chêne



Stade de développement observé : vol des papillons.

Dégâts observés/ incidence :

- **Lorraine :** secteur de Nancy (54), Champenoux (54), Metz (57), Fameck (57), Thiaucourt-Régnéville (54), Yutz (57), Rambervillers (88) ;
- **Alsace :** secteur de la RD 421 (Hochfelden, 67), Erstein (67), Hilsenheim (67).
- **Champagne-Ardenne :** secteur de Noirlieu (51) ;

Seuil de nuisibilité vital : plus de 50 % de défoliation sur de très jeunes sujets ou des sujets sénescents.

Facteurs de risque : Les papillons ne causent pas directement de dégâts. Le nombre de papillons femelles fécondés conditionnera la quantité de chenilles qui émergeront en 2009.

Prophylaxie et lutte biologique :

- **Lutte mécanique :** destruction des nids à réaliser en ce moment. Veiller à bien se protéger le corps contre les irritations dues aux poils urticants.
- **Lutte préventive éthologique :** La durée de vie des imagos étant très courte, la mise en place dès mi-juillet de pièges équipés de phéromones « longue durée » permet de couvrir la période de vol du papillon. Ils permettent de capturer les mâles et réduire le taux de fécondation des femelles. Les pièges doivent être maintenus jusqu'au moins mi-septembre.

Oïdium

F

A

Dégâts observés/ incidences : jeunes pousses présentant un poudrage blanc en surface, nécroses foliaires.

Secteurs d'observation :

- **Alsace :** non observé ;
- **Champagne-Ardenne :** non observé ;
- **Lorraine :** massif vosgien (secteur de la vallée de la Fave).

Seuil de risque : premières taches sur très jeunes sujets. Sans conséquence significative sur les stades suivants.

Facteurs de risque : sol trop riche, situation ombragée ou exposition abritée, forte hygrométrie.

Analyse de risque : situations dépendantes des conditions climatiques à venir.

Prophylaxie et lutte biologique :

- **Lutte préventive éthologique :** dans les situations propices au développement régulier de l'oïdium sur chêne, éviter la plantation d'espèces sensibles telles que *Quercus pedunculata*, *Q. sessiliflora* ou *Q. publesens* ; préférer *Q. phellos* (sol neutre à acide et frais).



Érable

Pucerons sur érables

F

A

Stade de développement observé : adultes du puceron commun de l'érable.

Dégâts observés/ incidences : présence de miellat sur les feuilles.

Secteurs d'observation :

- **Alsace :** Hilsenheim (67), Sélestat (67) ;
- **Champagne-Ardenne :** Reims (51) ;
- **Lorraine :** Rambervillers (54).

Seuil de risque : 40 individus par feuille ou 50 % de la surface foliaire occupée.

Facteurs de risque : températures comprises entre 20° et 30 °C, temps sec.

Analyse de risque : la présence des pucerons ne constitue pas de risque particulier pour les arbres. Les prédateurs ont permis de réduire les populations du ravageur. Situation en forte régression.

Prophylaxie et lutte biologique : présence de coccinelles « asiatiques » adultes ayant déposé des pontes sur les feuilles. Laisser les auxiliaires se développer pour réguler les populations de pucerons. Possibilité d'effectuer des lâchers de coccinelles (*Adalia bipunctata*) ou de chrysopes.

Maladie de la tache goudronneuse

F

A

Stade de développement observé : début d'apparition des symptômes. Formation d'une tache circulaire jaune, sur certaines apparaissent de petits points noirs. Peu d'évolution depuis le BSV n° 12

Dégâts observés/ incidences : feuillage présentant des taches, réduction de l'activité photosynthétique.

Secteurs d'observation :

- **Alsace :** non observé ;
- **Champagne-Ardenne :** non observé ;
- **Lorraine :** Nancy (54).

Seuil de risque : Non défini.

Facteurs de risque : humidité stagnante sur le feuillage, arbre en situation ombragée ou abritée.

Analyse de risque : les taches jaunes vont évoluer au fil de prochaines semaines en se couvrant de points noirs pour finir par former des taches noires entourées d'un halo jaune.

Prophylaxie : ramasser, composter ou éliminer les feuilles contaminées au sol.



Marronniers

I Mineuse du marronnier

F

A

Stade de développement observé : adultes de la troisième génération, pupes (photo).

Dégâts observés/ incidences : mines sur feuillage (10-60 % de la surface foliaire atteinte). Des variabilités assez importantes entre sites peuvent être observées.

Secteurs d'observation :

- **Champagne-Ardenne :** Reims (51), Vitry-Le-François (51), Charleville-Mézières (08) ;
- **Lorraine :** secteur de Nancy (54), Épinal (88), Rambervillers (88), Jarny (54) Thiaucourt-Régnéville (54), secteur de Gondrecourt-le-Château (55), Ligny-en-Barrois (55) ; l'importance des populations observées et des dégâts occasionnés à cette période est moins importante que ceux observés l'année dernière à la même période.
- **Alsace :** Erstein (67), Sainte-Marie-aux-Mines (68), Hilsenheim (67), Sélestat (67).



Pupe de mineuse du marronnier dans une mine. (Source : A.BENOIST — FREDON CA.)

Seuil de risque : non défini.

Facteurs de risque : zones infestées les années précédentes, sujet implanté dans un espace minéral.

Analyse de risque : les populations vont être multipliées par dix lors de l'émergence de la prochaine génération.

Prophylaxie et lutte biologique :

- **Lutte préventive éthologique :** mettre en place des pièges à phéromones pour surveiller le vol, capturer les mâles et réduire le taux de fécondation des femelles.
- **Lutte préventive génétique :** privilégier les espèces de type *Aesculus indica*, *A. californica*, *A. x carnea*, qui sont tolérantes.

I Oïdium du marronnier

F

A

Stade de développement observé : taches mycéliennes blanches sur les feuilles à la base des houppiers. Jaunissement des feuilles, puis chutes.

Dégâts observés/ incidences : forte présence de feutrage blanc sur les feuilles à la base du houppier des marronniers rouges (*Aesculus x carnea*).

Secteurs d'observation :

- **Champagne-Ardenne :** Reims (51) ;
- **Lorraine :** Nancy (54) ;



Taches blanches provoquées par l'oïdium. (Source : C. SOMMER — FREDON Lorraine.)

- **Alsace** : Erstein (67), Sélestat (67).

Seuil de risque : non défini.

Facteurs de risque : temps sec à forte humidité (minimum 70 %), écart entre les températures diurnes et nocturnes.

Analyse de risque : la maladie va progresser les prochaines semaines, sur les arbres atteints jusqu'à provoquer la déformation et l'apparition de taches foliaires. Les feuilles finissent par tomber.

Prophylaxie et lutte biologique :

- **Prophylaxie** : ramasser et éliminer les feuilles tombées au sol au fur et à mesure de leur chute.

Black-rot



Stade de développement observé : taches rouge-brun sur les folioles, entourées d'un halo jaune.

Dégâts observés/ incidences : augmentation des nécroses sur les feuilles, premiers enroulements des feuilles en cornet observé.

Secteurs d'observation :

- **Champagne-Ardenne** : Reims (51), Vitry-Le-François (51) ;
- **Lorraine** : secteur de Nancy (54), Thiaucourt-Régnéville (54), Rambervillers (88) ;
- **Alsace** : Sélestat (67).

Seuil de risque : non défini.

Facteurs de risque : forte humidité relative, importantes précipitations printanières, températures comprises entre 15 °C et 23 °C.

Analyse de risque : le champignon affecte les feuilles à partir du débourrement et jusqu'à étalement complet du feuillage. D'abord asymptomatiques, les symptômes apparaissent progressivement courant juin et peuvent progresser rapidement avec l'augmentation des températures, entraînant une chute des feuilles. Les conditions climatiques de ces dernières semaines sont favorables à son apparition.

Prophylaxie et lutte biologique :

- **Prophylaxie** : ramasser et éliminer les feuilles tombées au sol au fur et à mesure de leur chute.
- **Lutte préventive génétique** : *Aesculus arguta*, *Aesculus parviflora* et *Aesculus glabra* var. *monticola* et var. *sargenti* sont réputées résistantes à la maladie.



Platane

Anthracnose



Stade de développement observé : nécrose sur feuilles à la base du houppier. Peu d'évolution depuis plusieurs semaines.

Dégâts observés/ incidences : stabilisation et résorption de la maladie.

Secteurs d'observation :

- **Alsace** : Sélestat (67) ;
- **Champagne-Ardenne** : Reims (51), Vitry-Le-François (51) ;
- **Lorraine** : Nancy (54), Rambervillers (88) ; Metz (57) ;

Seuil de risque :

- **Seuil de nuisibilité esthétique** : 20 à 40 % de feuilles touchées.
- **Seuil de nuisibilité vital** : plus de 50 % des feuilles touchées sur un jeune arbre ou un vieux sujet.

Facteurs de risque : jeunes plantations, arbres en formation, arbres fragilisés par des champignons lignivores.

Analyse de risque : l'évolution du risque est directement dépendante des conditions climatiques humides.

Prophylaxie et lutte biologique : ramasser et éliminer les feuilles contaminées tombées au sol, couper les rameaux présentant des chancres.

Oïdium



Stade de développement observé : feutrage blanc sur les feuilles entraînant ponctuellement des crispations du feuillage.

Dégâts observés/ incidences : feutrage blanc sur quelques feuilles isolées, situées principalement sur les rejets. Légère progression.

Secteurs d'observation :

- **Alsace :** Sélestat (67), Erstein (67) ;
- **Champagne-Ardenne :** Reims (51), Vitry-Le-François (51) ;
- **Lorraine :** Nancy (54).

Seuil de risque :

- **Seuil de nuisibilité :** 40 % de la surface foliaire touchée.

Facteurs de risque : températures entre 20 °C et 28 °C en journée, nuits fraîches. Humidité ambiante.

Analyse de risque : la combinaison de nuits fraîches et de l'humidité apportée par les épisodes orageux ont permis le développement du champignon.

Prophylaxie et lutte biologique : éliminer les feuilles tombées à terre.

Tigre du platane



Stade de développement observé : adultes, stades larvaires au revers des feuilles, déjections noires visibles.

Dégâts observés/ incidences : piqûres de nutrition engendrant une dépigmentation visible sur les feuilles situées dans le premier tiers du houppier. Ces piqûres d'alimentation sont à l'origine de nécroses du limbe pouvant conduire à la chute prématurée des feuilles.

Secteurs d'observation :

- **Alsace :** Sainte-Marie-aux-Mines (67), Erstein (67), Horbourg-Wihr (68), Sélestat (67) ;
- **Champagne-Ardenne :** Reims (51), Vitry-Le-François (51) ;
- **Lorraine :** Nancy (54), Metz (57), Rambervillers (88), Thionville (57).

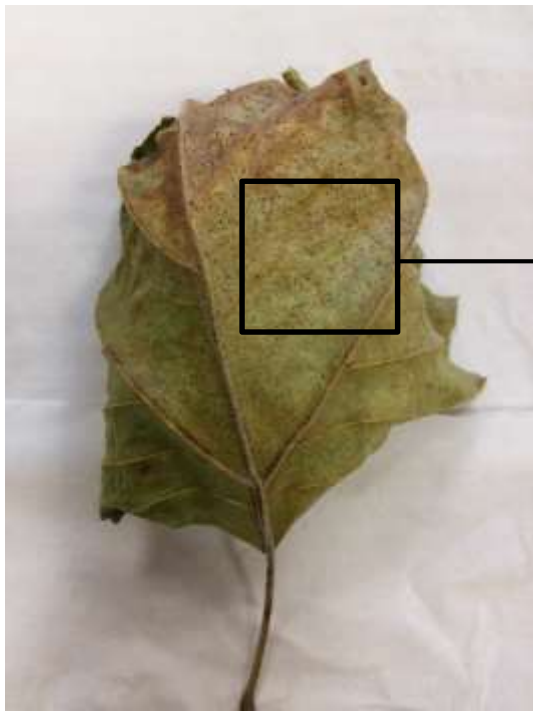
Seuil de risque :

- **Seuil de nuisibilité esthétique :** 10 à 15 formes mobiles/feuilles ou 30 % de la surface foliaire décolorée.
- **Seuil de nuisibilité vital :** 15 à 20 formes mobiles/feuilles ou 40 % de la surface foliaire décolorée.

Facteurs de risque : les conditions météorologiques conditionnent la gravité de la maladie, favorisée par un temps chaud et sec.

Analyse de risque : seuil de nuisibilité atteint sur certaines avenues urbaines. La présence de populations importantes peut être à l'origine de gêne commoditaire auprès des personnes fréquentant ces espaces.

Prophylaxie et lutte biologique : les lâchers de chrysopes (*Chrysoperla lucasina*) peuvent être actuellement réalisés.



Déjections noires sous forme de points au revers d'une feuille de platane.

(Source : C. SOMMER — FREDON Lorraine.)



Tilleuls

Pucerons du tilleul

F

A

Stade de développement observé : Adultes ailés, larves.

Dégâts observés/ incidences : Présence de miellat sur le feuillage, permettant le développement de fumagine par spots. Les populations de pucerons sont très variables entre sites d'observation.

Secteurs d'observation :

- **Alsace :** présence non observée ;
- **Champagne-Ardenne :** Vitry-Le-François (51), Charleville-Mézières (08) ;
- **Lorraine :** secteur de Nancy (54), Rambervillers (88), Thionville (57).

Seuil de risque : 40 individus par feuille/ 50 % de la surface foliaire occupée.

Facteurs de risque : températures élevées, arbres subissant des tailles répétées.

Analyse de risque : La densité de pucerons actuellement présente sur tilleul est faible. La présence d'auxiliaires (coccinelles adultes, punaises prédatrices, larves de syrpe) devrait permettre de limiter les populations de pucerons.

Prophylaxie et lutte biologique : réaliser des lâchers de *Chrysoperla carnea*, proscrire les élagages systématiques et les tailles sévères.

I Acariens du tilleul

F

A

Stade de développement observé : adultes (formes mobiles).

Dégâts observés/ incidences : piqûres de nutrition engendrant une dépigmentation visible (bronzage) sur la plupart des sujets. L'importance de la dépigmentation peut varier significativement en fonction des sites touchés. Les tilleuls situés en zone très minéralisée sont généralement davantage touchés. Situation stable par rapport au bulletin n° 12.

Secteurs d'observation :

- **Alsace :** présence non observée ;
- **Champagne-Ardenne :** Vitry-Le-François (51), Reims (51) ;
- **Lorraine :** secteur de Nancy (54).

Seuil de risque : 50 acariens par feuille/ 50 % de la surface foliaire infestée.

Facteurs de risque : forte chaleur, faible hygrométrie.

Prophylaxie et lutte biologique : il est possible de mettre en place une lutte biologique par lâchers d'acariens prédateurs Phytoséiides. Préserver la faune auxiliaire naturelle permet de limiter le phénomène de pullulation. Limiter les revêtements et les sols favorisant l'élévation de la température.



Dégâts causés par l'acarien du tilleul (bronzage) et nécrose marginale des feuilles due à la sécheresse.

(Source : A.BENOIST — FREDON CA)



Observations ponctuelles

I Chrysomélidés : altises, chrysomèles et galéruques

F

A

Stade de développement observé : formes adultes de plusieurs espèces. Les altises sont des chrysomèles aux plantes hôtes assez spécifiques. Il existe de très nombreuses espèces. Les signalements de dégâts ont été réalisés sur capucines et quelques annuelles de la famille des Brassicacées (arabettes...). Les capucines très atteintes finissent par sécher et dépérir. Il est également possible d'observer des dégâts mineurs infligés par des espèces dont les hôtes sont des arbres ou arbustes comme la galéruque de l'aulne.

Dégâts observés/ incidences : feuilles de diverses plantes criblées de petits trous, formant comme une dentelle sur le limbe des feuilles.

Secteurs d'observation :

- **Lorraine :** secteur de Nancy (54) et très ponctuellement sur d'autres localités.

Seuil de risque indicatif : non défini.

Facteurs de risque : températures élevées, sols secs. L'augmentation des dégâts favorise la venue d'autres individus.

Prophylaxie : maintenir le sol humide en période estivale.



| Plantes invasives : raisin d'Amérique, *Phytolacca americana* (Phytolaccacées)

F**A**

Stade de développement observé : murissement des fruits.

Éléments de biologie : arbrisseau originaire d'Amérique du Nord de 1 à 3 mètres de haut, à tige rougeâtre, feuilles alternes ovales lancéolées de 8 à 15 cm de long. Fleurs blanches à roses composées de 5 pétales et fleurissant de juin à septembre. Les fruits sont des baies disposées en grappes de couleurs vertes à noires à maturité et contenant chacune 10 graines.

Mode de dissémination : endozoochorie par des oiseaux. Utilisé comme plante ornementale.

Incidences : se propagent essentiellement dans les jardins, les friches, les forêts, talus et autres milieux perturbés par l'activité humaine ou météorologique (tempêtes). Se développe dans certaines cultures agricoles qu'il devient alors difficile de désherber. Modifie le couvert végétal en milieu forestier.

Secteurs d'observation : Rambervillers en 2016, Toul en 2017, Laxou en 2018.

Facteurs de risque : sols sablonneux et humifères des milieux perturbés. Utilisation en tant que plante ornementale.

Prophylaxie et méthode de lutte : arracher les plants avant production de fruits. Plante encore peu présente dans le Grand Est.



Fructification du raisin d'Amérique.

(Source : Wikipédia.)

| Plantes invasives : Ambroisie à feuille d'armoise

F**A**

Un premier signalement confirmé de l'ambroisie à feuille d'armoise a été révélé le 7 août 2018 sur le territoire lorrain. Deux pieds d'ambroisie ont été détruits sur la commune de La Petite-Raon dans les Vosges à proximité de la départementale 424. Les plants étaient au stade floraison.

Atmo Grand Est, un organisme en charge de la surveillance de la qualité de l'aire a signalé avoir capturé du pollen d'Ambroisie à feuille d'armoise sur l'agglomération messine.

Il faut donc être vigilant et déclarer la suspicion de présence d'ambroisie sur la plateforme Internet : <http://www.signalement-ambroisie.fr/>




L'ambroisie est aussi signalée dans le sud de l'Alsace et en Champagne-Ardenne.

Des arrêtés préfectoraux rendant la destruction obligatoire de cette plante existent pour chaque département de la région Grand Est.




Indicateurs de risque

Ces indicateurs ont pour but d'affiner l'analyse de risque en espaces verts. Seul l'aspect ornemental est pris en compte dans ce BSV lorsque des dégâts liés à un bioagresseur sont observés. Pour les plantes ayant également une fonction nourricière (ex. : arbres fruitiers), veuillez vous référer au BSV de la filière appropriée. L'agressivité du bioagresseur est comparée à celle d'une plante saine, en pleine vitalité, indemne de toute faiblesse et exposée dans des conditions environnementales saines et optimales.

Fréquence

	Répandu : qualifie les espèces communément observées sur l'ensemble du territoire.
	Commun : qualifie les espèces observées régulièrement, mais pas partout (fréquemment localement) par le réseau d'observateurs.
	Rare : qualifie les espèces peu communes, observées occasionnellement.

Agressivité

	Élevée : Le bioagresseur peut tuer les plantes saines ou les endommager durablement dans un délai relativement bref. Il n'est pas forcément la cause directe des dégâts (ravageur secondaire).
	Moyenne : Le bioagresseur n'est normalement pas apte à tuer la plante ou à fortement dégrader sa vitalité sauf en cas d'exposition prolongée ou de facteurs aggravants.
	Faible : Le bioagresseur n'a pas d'influence négative significative sur la survie de la plante. Il peut être à l'origine de dommages esthétiques. Il peut toutefois être vecteur de maladies.



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet
de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

**Édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture GRAND EST
sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau JEVI :**

Alsace

Villes de : Horbourg-Wihr, Betschdorf, Sainte-Marie aux Mines, Erstein, Rixheim, Brunstatt-Didenheim, Mulhouse, Wissembourg. Autres structures : Communauté de Commune du Val d'Argent, Port autonome de Strasbourg, Comptoir Agricole Espaces Verts, S.A.R.L Vurpillot, CFPPA de Rouffach, Élagage et Paysages du Haut-Rhin, Golf d'Ammerschwahr.

Champagne-Ardenne

Villes de : Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Épernay, Fère-Champenoise, Nogent, Reims, Saint-Brice-Courcelles, Saint-Dizier, Sainte-Menheould, Sapignicourt, Troyes. Autres structures : Centre hospitalier Bélair (Charleville-Mézières), Communauté de communes de Vitry, Champagne et Der, CFPPA de Saint-Pouange, Groupe COMPAS, FREDON Champagne-Ardenne.

Lorraine

Villes de : Jarny, Nancy, Toul, Bouxières-aux-Dames, Ligny-en-Barrois, Metz, Uckange (Jardin des Traces), Mirecourt, Rambervillers. Autres structures : golfs de Bitche, d'Aingeray, d'Épinal, ABMC de Saint-Mihiel, de Lorraine, d'Épinal, de Meuse-Argonne, Jardin botanique Jean-Marie PELT (site de Villers-lès-Nancy et jardin d'altitude), FREDON Lorraine.

Rédaction : A.BENOIST, FREDON CA ; C.SOMMER, FREDON Lorraine ; V.AUBERT, FREDON Alsace

Coordination et renseignements — Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

Karim BENREDJEM, Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : claire.collot@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande sur le site Internet de la Chambre d'Agriculture du Grand Est

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.